

## Prévenir les inondations grâce aux zones humides

**En écho aux récentes crues et aux importants épisodes pluvieux, et à quelques heures de la Journée mondiale des zones humides, le 2 février, c'est l'occasion de mettre en lumière l'intérêt des zones humides dans la prévention des inondations : par leur capacité à absorber et stocker l'eau, un peu comme des éponges, les milieux humides jouent un rôle-clé pour réguler les crues !**

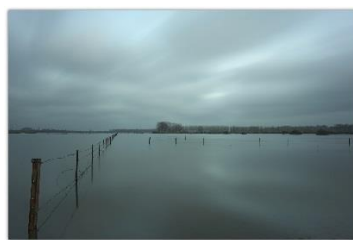
Les crues sont de fortes augmentations du débit et de la hauteur d'eau d'un cours d'eau. Elles sont généralement liées à de fortes précipitations, comme c'est le cas en ce moment dans plusieurs départements. Les récentes précipitations ont été tellement abondantes que les rivières ont débordé et inondé champs, jardins et zones habitées à proximité !

Et si, au lieu de déborder sur le pas de nos portes, les rivières débordaient dans les champs ou dans des zones naturelles ? Ces espaces s'appellent des « zones d'expansion de crue ». Ce sont des espaces naturels sans bâtis, où l'on pratique souvent des activités agricoles, et qui sont suffisamment vastes pour accueillir le surplus d'eau. Elles stockent une grande partie des eaux de pluies, directement au niveau de la zone humide ou indirectement en facilitant l'infiltration de l'eau vers les nappes, et diminuent ainsi l'intensité des crues. Ainsi les rivières ne débordent pas sur la place du village mais dans ces espaces où l'eau ne causera aucun dégât. En bonus, la vase déposée lors des crues est très riche et permet de nourrir le sol !

**Les Conservatoires d'espaces naturels gèrent de nombreux sites permettant l'expansion des crues et contribuent concrètement à la prévention des inondations.**



*Prairie humide en bordure de la Meuse (Ardennes - 08) gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne*  
© CEN Champagne-Ardenne



*Prairies inondables de la moyenne vallée de l'Oise gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (Aisne - 02)*  
© D. Frimin - CEN Picardie



*Le site des tourbières de Vendoire (Dordogne - 24) géré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine*  
© Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne



*La Réserve Naturelle Régionale de la Moselle sauvage gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine* © CEN Lorraine



*Les prairies humides du Val de Saône constituent un véritable « barrage naturel » en amont de Lyon. Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes s'efforce de les préserver avec l'appui d'agriculteurs locaux.*  
© CEN Rhône-Alpes

### Zoom sur...

#### La journée mondiale des zones humides

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, dans la ville iranienne de Ramsar en 1971.

La convention de RAMSAR est le plus ancien de tous les accords modernes mondiaux et intergouvernementaux sur l'environnement. C'est la signature de cette importante convention que célèbre chaque année la journée mondiale des zones humides. La thématique 2018 « **Des zones humides pour les villes de demain** » est l'occasion de rappeler leur importance pour conserver des territoires où il fait bon vivre !

[www.zones-humides.org/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides](http://www.zones-humides.org/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides)



*Le site du Marais de Saint-Fraigne (Charente - 16) géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.*  
© CEN Poitou-Charentes

### Contacts presse

Sandrine POIRIER - Chargée de communication - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
02 38 24 55 08 - sandrine.poirier@reseau-cen.org